

LA RENAISSANCE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

Un An. 10 fr.
Six Mois. 5 »
ENVOI FRANCO PAR LA POSTE
Etranger. Port en sus

ADMINISTRATION

Tout ce qui concerne l'Administration
Abonnements. Articles d'argent
Doit être adressé à M. A. ALRICY
Imprimerie Labaume, cours Lafayette, 5

RÉDACTION

Adresser les communications
A M. COSTE-LABAUME, Directeur
Cours Lafayette, 5, Lyon
LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

ANNONCES

Fermier général : V. FOURNIER
Directeur de l'AGENCE DE PUBLICITÉ
Rue Confort, n° 11
LYON

FRANC PARLER

En avons-nous fini, cette fois, avec la Révision? Oui, la voilà bien morte, enterrée, enfouie sous le gazon, et les nigauds de l'intransigeance qui la conduisirent à sa dernière demeure, peuvent aujourd'hui verser des pleurs et des articles sur sa tombe.

Et vraiment ce n'est pas dommage, car nous commençons à en avoir assez. Révision limitée, révision illimitée, révision indéfinie, prérogatives du Congrès, droits du Congrès, souveraineté du Congrès, dix rapports, vingt discours et cinquante polémiques sur la matière finissaient par lasser les gens les plus patients.

On ne vit pas impunément, six mois durant, au milieu de ces chinoiseries, sans qu'il en résulte un profond agacement et de fortes atteintes au système nerveux.

M. de Freycinet a compris qu'il était de l'intérêt de la santé publique de couper court à ces commérages, et il a creusé délicatement la fosse où dort présentement dame Révision, regrettée de MM. Lockroy, Granet, Barodet et autres politiciens d' même farine.

Maintenant que penser de cette majorité de brouillons, qui, à trois semaines d'intervalle, vote blanc et vote noir et semble se faire un jeu des contradictions les plus manifestes?

Gambetta n'était pas assez révisionniste, on le renverse. M. de Freycinet n'est pas du tout révisionniste, on le soutient...

Qu'est-ce à dire, sinon que nos honorables naîfs ne savent pas ce qu'ils veulent, à moins que toutes leurs résolutions, toutes leurs volontés, toutes leurs convictions, tous leurs principes se résument dans ces deux mots : être député.

On est bien obligé de reconnaître maintenant, que la question du scrutin

de liste était la seule préoccupation, l'unique souci des trois quarts de ces messieurs, — puisque, le scrutin de liste écarté, ils votent tout ce qu'on leur demande et ne reculent pas devant des inconvénients ridicules.

Nos coqs d'arrondissement se souciaient de la Révision comme d'une action de l'Union; ils viennent de le prouver, — mais compromettre leur réélection, halte-là! Porter ombrage à l'influence du cafetier du coin ou du vétérinaire d'en face, — plus d'affaires!

Avouez que si jamais le scrutin de liste fut justifié, c'est bien en cette occurrence où nous venons d'être témoin de toutes les petites et de tous les calculs intéressés de nos représentants de bourgade et de boutique.

Quoi qu'il en soit, nous voilà tranquilles pendant quelques semaines, et le ministère n'aura que l'embarras du choix, pour les employer utilement.

Tout s'en va, à la dérive, en effet, au milieu de ces déménagements perpétuels. A peine un ministre est-il arrivé, qu'il lui faut plier bagage pour céder la place à un autre; une réforme n'a pas le temps d'être ébauchée qu'elle est jetée au panier ou enfouie dans ces cartons poussiéreux d'où l'on ne revient jamais.

Administration, finances, guerre ou travaux publics, tout se commence mais rien ne s'achève; les questions de personnes et de procédure nous envahissent, nous absorbent et nous en arrivons à une confusion babélique.

— Comment s'appelait le ministre d'hier? Et le chef d'Etat major d'aujourd'hui et le secrétaire d'Etat de demain?

N'est-il pas temps de sortir de ce gâchis?

— Je me trouvais très bien, en l'air, disait Pierrot, malheureusement ça ne dure pas.

Eh bien, depuis trop longtemps,

notre politique est en l'air, nos intérêts et nos réformes s'agitent dans le vide. Il est temps de prendre pied et de choisir enfin un terrain solide, si nous ne voulons pas nous exposer à une lourde chute.

JACQUES BARBIER

LA CRISE FINANCIÈRE

Une période de calme et de résignation a succédé aux effarlements et aux angoisses des premières journées. Comme après toutes les batailles, on ramasse les morts, on porte les blessés à l'ambulance, on fait les amputations, et l'on essaie de remettre sur pied les victimes.

Ce sera long et difficile, car le mal est plus profond, les blessures plus graves qu'on ne le suppose.

Quelques-uns de nos confrères ont cru devoir prendre la chose par le bon côté, en racontant que, du moment que l'on dansait au théâtre Bellecour, au bal des Étudiants, notre ville était pleinement remise de sa secousse et qu'il n'y avait plus qu'à s'abandonner aux joies du Carnaval.

Nous voudrions partager cet optimisme; malheureusement les ébats de quelques valseurs ne cachent qu'imparfaitement les détresses nombreuses qu'a causées le *Krack* et les difficultés au milieu desquelles se débat notre place.

On se félicite volontiers que les échéances du 31 janvier aient été exactement payées; satisfaction légitime; mais sait-on comment, au prix de quels sacrifices et de quels engagements?

Demandez au Magasin général des Soies quelles sont les sommes qu'il a dû prêter sur gage pour faire face à ces échéances si gaillardement enlevées!

Demandez quels délais, quels attermoissements, il a fallu solliciter pour des règlements de factures tardives.

Nous n'avons aucun goût pour pousser les choses au noir et prédire la fin du

monde. Il n'en est pas moins vrai que l'argent se resserre d'une façon inquiétante;

Que l'inquiétude a fait place à la confiance;

Que la plupart des marchés à terme ne se font plus qu'au comptant, donnant, donnant;

Que beaucoup d'industriels sont fort gênés pour le paiement même des ouvriers;

Et cela se comprend. Il y a pas mal de millions de bon argent pris dans les opérations de report que l'on espérait liquider, de quinzaine en quinzaine.

Ces millions sont immobilisés aujourd'hui chez les agents de change. Comment les remplacer?

Et toutes les sommes engagées — et perdues celle-là — dans les fameux arbitrages d'Union ancienne et d'Union nouvelle?

Un grand nombre de capitalistes, négociants ou autres, qui avaient des disponibilités pour deux ou trois mois, se sont empressés de faire une opération qui donnait un bénéfice assuré réalisable courant janvier ou février, — à la condition que l'Union générale ne fit pas faillite et que trente agents de change ne sautassent pas.

Pensez-vous bonnement que ces centaines et ces centaines de mille francs, complètement fondus, ne manquent pas au marché lyonnais et qu'il suffise, pour les faire oublier, de quelques sauteries d'étudiants et d'étudiantes?

Parlerons-nous maintenant du commerce de luxe, fort compromis à Paris et à peu près perdu à Lyon pour plusieurs saisons?

Qui s'offrira des meubles, des bijoux, des glaces, des tapis, des voitures, des tableaux et des objets d'art?

Qui donnera du travail aux nombreux ouvriers de ces industries spéciales, de ces ateliers de superflu pour lesquels on compte moins ordinairement que pour le nécessaire?

Non, croyez-le bien. Sans vouloir faire, mal à propos, le métier d'alarmiste, nous devons à la vérité de dire que la prospérité

car vous ne pouviez ignorer où en étaient vos affaires.

Bilboquet. — Je l'ignorais complètement, puisque je vous ai déjà dit que je ne connais rien aux finances...

Le juge. — Alors, vous étiez incapable de distinguer si vos caisses étaient pleines ou vides?

Bilboquet. — Absolument. J'ai la vue si basse...

Le juge. — Ne vous moquez-vous pas de nous?

Bilboquet. — Dieu m'en garde... Et pour vous donner la preuve de ma sincérité, permettez-moi de vous faire entendre mes...

Témoins à décharge.

Premier témoin. — Oui, je le jure, l'accusé est innocent.

Le juge. — Attendez que je vous interroge. — Votre nom?

Premier témoin. — Je m'appelle le Trombonne, journal bien pensant.

Le juge. — Que savez-vous du prévenu?

Le Trombonne. — Je sais que M. Bilboquet est la crème des honnêtes gens; qu'il est un martyr du radicalisme et que Gambetta est une canaille.

Le juge. — Tout cela est un peu incohérent. Si le prévenu était la perle des honnêtes gens, il restituerait les millions qu'on lui a confiés.

Feuilleton de la RENAISSANCE

L'AFFAIRE BILBOQUET

L'illustre Bilboquet, grand financier devant l'Éternel, vient d'avoir des malheurs.

La justice, indigne par nature, veut mettre le nez dans ses petites affaires et se rendre compte, par le menu, des opérations bizarres qui, après avoir fait monter le papier de Bilboquet à des hauteurs vertigineuses, l'ont fait descendre subitement au-dessous du prix des cornets d'épicerie.

Bilboquet, habile homme, se défend de son mieux. De plus, il a des amis dévoués qui prennent fait et cause pour cette victime.

Ecoutons Bilboquet et ses amis :

Interrogatoire

Le juge. — Vous vous nommez Bilboquet?

Bilboquet. — Oui, Monsieur, pour vous servir.

Le juge. — Vous étiez à la tête d'une grande maison financière, connue à Paris, à Lyon, à Rome et dans mille autres lieux, sous le titre de *Concorde universelle*?

Bilboquet. — Parfaitement, mon président.

Le juge. — Cette maison de banque a eu des débuts fort brillants?

Bilboquet. — Grâce à la protection céleste.

Le juge. — Le bon Dieu faisait donc parti de votre conseil d'administration?

Bilboquet. — Non, pas le bon Dieu en personne, mais nous avions beaucoup de ses amis, tous défenseurs des grands principes, de l'ordre, de la famille, de la religion, de la propriété. De plus, le représentant du Très-Haut sur terre, le Souverain Pontife nous avait gratifiés d'une bénédiction spéciale. Donc, ça ne pouvait manquer de réussir.

Le juge. — Il est malheureux pour vos créanciers que cette réussite se soit terminée par une débâcle.

Bilboquet. — Les voies de Dieu sont impénétrables.

Le juge. — C'est possible; mais ce qui ne l'est pas impénétrable, ce sont vos opérations aventureuses, vos irrégularités d'écriture, vos spéculations folles qui ruinent des milliers de gens. Comment avez-vous pu vous livrer à tous ces actes coupables?

Bilboquet. — Pour ça, je n'en sais rien.

Le juge. — Comment, vous n'en savez rien?

Bilboquet. — Monsieur le juge, je vais vous faire un aveu dépouillé d'artifice.

Le juge. — Voyons l'aveu.

Bilboquet. — C'est que je ne connais pas le premier mot de la finance.

Le juge. — Que dites-vous là?

Bilboquet. — La vérité pure. Mon ignorance est telle que vous me demanderiez vainement de faire une addition de quatre chiffres.

Le juge. — Est-ce possible?

Bilboquet. — Dès ma plus tendre enfance j'ai toujours eu une aversion caractérisée contre tout ce qui touche à l'arithmétique, même la plus élémentaire.

Le juge. — Et vous consentiez à prendre la direction d'une banque où l'on renouait des millions à la pelle?

Bilboquet. — Il faut bien se rendre utile. Et puis, j'étais sûr de la Providence.

Le juge. — Mais la Providence ne tient pas lieu des quatre règles.

Bilboquet. — Permettez, la Providence tient lieu de tout...

Le juge. — Excepté des millions qui manquent dans votre caisse?

Bilboquet. — Dieu les avait donnés. Dieu les a enlevés, que sa sainte volonté soit faite.

Le juge. — Votre résignation est louable, mais il faudra pouvoir la communiquer à vos créanciers et à vos dupes.

Bilboquet. — Que me reprocheraient-ils, j'ai fait l'impossible pour les sauver.

Le juge. — Quoi? qu'avez-vous fait?

Bilboquet. — J'ai envoyé la fameuse dépêche que vous savez : *Comprends pas panique!*

Le juge. — Une impudence de plus,

de notre grande ville est durement atteinte.

Aussi quand les députés ricanent bêtement devant la proposition de M. Andrieux, ils font preuve d'imbécillité et d'ignorance.

Que cette proposition ait été mal présentée, c'est possible; nous convenons volontiers qu'il eût été plus habile de ne pas mettre en avant, dès le début, les dettes des agents de change.

Ce seul mot a fait bondir les purs de l'extrême-gauche et les voisins de M. Bonnet Duverrier, qui n'ont pas compris que la spéculation n'était en toute affaire qu'une cause secondaire et négligeable.

Un peu de réflexion leur eût fait comprendre que les intérêts d'une ville comme Lyon, méritent quelques minutes d'attention.... Et c'était, en vérité, un curieux spectacle que de voir tous ces bonhommes repousser du haut de leur dédain l'examen d'une question aussi essentielle et aussi vitale, alors que, huit jours avant, ils tremblaient dans leur flanelle devant le scrutin de liste, par crainte de voir leur réélection compromise.

Il n'est pas permis à certains talons-rouges d'estaminer de rejeter d'une façon aussi méprisante les moyens d'atténuer une crise autrement sérieuse et autrement grave que leurs ambitions de boutique et leurs querelles de billards.

Il ne s'agissait pas alors de cléricaux ou de Banques catholiques, et nous ne sommes pas suspect de partialité à ce point de vue; mais tout en laissant entières les responsabilités des banquistes du *Gesu*, on devait prêter attention aux conséquences de leur débâcle, qui atteignent par ricochet autant de petites gens que de spéculateurs blasonnés.

Ces conséquences se feront sentir durement et, dans quelques mois, nos incorruptibles de la Chambre s'apercevront qu'en traitant, par dessous jambe, les intérêts et les detresses d'une ville comme Lyon, ils ont fait œuvre de sottise impertinence et d'intransigeance bête.

TOUS LES MONDES

MONDE OFFICIEL. — Tout préoccupé de ménager la chèvre du centre gauche et le chou de l'intransigeance, il prépare des réformes où il y en ait pour tout le monde: assez peu pour ne pas trop effaroucher les amis modérés, assez pour calmer les radicaux transportés des amis enragés. — C'est plus facile à promettre qu'à tenir, ce petit programme. Aussi nous n'en sommes encore qu'à la lune de miel des promesses et des votes de confiance.

Comme don de joyeux avènement, M. de Freycinet a d'ailleurs enterré sous des fleurs, — mais enterré profondément quand même, — ce scrutin de liste qui prend, pour chaque député de village, les allures du spectre de Banco et lui murmure lugubrement à l'oreille: Tu ne seras pas réélu! Scrutin de liste, révision, réformes constitutionnelles, tout cela est pour la fin de la législature. On a dit aux députés: Combien ce sera plus logique de ne s'occuper de ces choses qu'au moment du départ! — Et

Le Trombonne. — C'est la République qui les a volés.

Le juge. — Comment cela?

Le Trombonne. — Je n'en sais rien; mais du moment qu'il y a des millions et une République, il est clair que c'est la République qui les vole. Que Gambetta nous justifie des comptes de l'emprunt Morgan.

Le juge. — Il ne s'agit pas de Gambetta. *Le Trombonne.* — Par ton, il s'agit toujours de Gambetta. Ainsi, l'on cherche quel est l'assassin de cet individu tué en chemin de fer entre Avignon et Tarascon. Pas besoin de chercher, c'est Gambetta qui a fait le coup.

Le juge. — Nous nous égérons.

Le Trombonne. — La preuve, c'est qu'il est justement à Nice en ce moment... Mais voilà, on accuse ce brave Bilboquet quand Gambetta est coupable.

Le juge. — On n'accuse pas Bilboquet d'avoir assassiné personne.

Le Trombonne. — Il ne manquerait plus que cela. Un si digne homme!

Le juge. — C'est tout ce que vous avez à dire en faveur du prévenu?

Le Trombonne. — J'ai quelque chose de plus important encore. La preuve que Bilboquet est innocent, c'est qu'il souffre d'une sciatique.

Le juge. — Ce n'est pas suffisant.

Le Trombonne. — Et qu'il est enrhumé du cerveau... par la faute de Gambetta.

Le juge. — Cela devient une plaisanterie.

les députés, enchaînés du prétexte, ont répondu avec enthousiasme: Je crois bien que ce sera plus logique, et vive le ministère de Freycinet qui renvoie la liste aux calendes! — Et voilà comment on fait de la bonne politique, en tenant un peu compte des petites faiblesses inhérentes à la nature humaine en général et à celle des députés d'arrondissement en particulier.

MONDE POLITIQUE. — Pour varier les plaisirs du public, nos braves gens d'hommes politiques s'occupent avec une activité et une fièvre non moindres des regroupements parlementaires. — Qui dit parlement dit groupes. Un groupe, c'est quelques messieurs, — parfois un seul, on en a eu des exemples — qui forment une petite parlotte où il y a un président, un secrétaire, etc., et où l'on joue au petit parlement. Un ministère n'est solide que lorsqu'il a un certain nombre de groupes dans sa manche. Le grand ministère Gambetta n'en avait qu'un, — le sien, — aussi n'a-t-il pas fait long feu. Le petit ministère Freycinet a des accointances avec un certain nombre de groupes et sous-groupes, — aussi se prépare-t-il à louvoyer et à vivre vie qui dure.

Mais, il faut avouer que ces petites parties d'échecs politiques ne sont appréciées à leur valeur que par les spécialistes. Pour rester dans la vérité vraie, il conviendrait d'ajouter qu'en ce moment le bon public se moque du parlement, de Gambetta et de Freycinet comme d'autant de guignes. Il a bien d'autres chiens à fouetter, le bon public; il a à revenir des émotions du krach Bontoux, Frohsdorf et Cie. Il en revient peu à peu; mais avant qu'il palpite pour autre chose que pour « la crise financière », il faudra encore du temps: *times is money*.

MONDE RELIGIEUX. — Il n'a pas non plus grand cœur à la politique, le monde religieux. Parce que, savez-vous, il a été touché et terriblement touché par les expériences financières de l'ingénieur Bontoux: si on pouvait vous raconter ici ce qui se chuchote à Lyon dans le tuyau de l'oreille, il y aurait une série d'histoires bien intéressantes. Je vous promets; — mais il y aurait aussi une suite de petits procès, je ne vous dis que ça.

Bref, sachez que nos Révérends sont dans le marasme, que nos prélat s spendu leurs petites réceptions, que les fonds de telle église, que ceux de telle chapelle, que ceux de cette autre construction, que tout, Monsieur, tout était dans la caisse de Bontoux, — et voilà que la caisse est vide.

Aussi n'ont-ils plus d'énergie pour crier comme des martyrs autour des projets Bert qu'on vient de publier. Et cependant, ils avaient là une belle occasion, et une occasion où ils étaient presque en droit de se plaindre... et c'est à peine s'ils en profitent!

Car, enfin, il est permis d'être homme de parti — quoique ce ne soit pas nécessaire à un législateur, — mais avant tout il convient de rester homme policé. Or, le projet de M. Paul Bert ne marque pas, hélas, un atticisme exagéré, — en quoi le réacteur a plus tort que raison. M. Bert est trop intelligent pour ne pas comprendre que d'appeler les curés des « individus » cela n'avance pas d'un iota la solution de la question religieuse. Vous me répondez qu'un vif amour de popularité (on pourrait dire de popularité) le conduit à ces manifestations d'un goût douteux. Possible. Mais quand il fait œuvre de juriste et non plus de pamphlétaire, il devrait hausser le ton jusqu'à la dignité du rôle qu'il ambitionne de jouer. Or le législateur du clergé n'y est, dans ce projet, que le pion grincheux et désagréable. Il traite ces pauvres curés comme des repris de justice, il les accable d'amendes, de jours de prison et de pain sec; c'est là un code à l'usage des pénitenciers et non des séminai-

Le Trombonne. — Nierez-vous que Gambetta, dans un but de mesquine vengeance, ait fait casser les carreaux de vitre...

Le juge. — Allons, il divague. Retirez-vous. Un autre témoin. Votre nom?

Deuxième témoin. — Le Raseur, journal de l'ordre, de la famille, de la...

Le juge. — Nous connaissons cela. Que pensez-vous du prévenu?

Le Raseur. — Une victime, Monsieur, une victime...

Le juge. — Victime de quoi?

Le Raseur. — Des vengeances révolutionnaires acharnées contre lui et ses entreprises.

Le juge. — Comment les vengeances révolutionnaires ont-elles pu faire disparaître les millions de la *Conco de universelle*?

Le Raseur. — La révolution est capable de tout!

Le juge. — C'est bien vague.

Le Raseur. — Et j'ajoute que Bilboquet, bon père, bon époux, bon...

Le juge. — Je n'en disconviens pas, mais la famille n'est pas en cause.

Le Raseur. — Madame Bilboquet est une femme du plus grand mérite, qui supporte noblement.

Le juge. — J'en suis convaincu...

Le Raseur. — J'ai vu trois cents cartes cornées dans son antichambre.

Le juge. — Ne sortez pas de la question...

Le Raseur. — Et si vous voulez encore

Aussi, malgré d'excellentes intentions, je ne pense pas que le projet Paul Bert ait grande chance de plus vivre dans nos codes que son auteur dans nos ministères. Ce savant-là est trop ardent pour légiférer, trop rageur pour régenter, trop hérissé pour faire de la politique. — Ah! les cléricaux avaient beau jeu pour crier à l'abomination de la désolation. — Mais il n'ont pas le cœur à la joie et ils ont négligé de s'offrir ce petit *Super Flumina Babylonis*. — Ce sera pour une autre fois, quand leur escarcelle sera un peu regarnie. Et ça ne tardera guère.

MONDE MILITAIRE. — Au moins fait-il peu parler de lui, à cette heure. Il se prépare à rentrer de Tunisie, preuve que l'expédition ne durera pas autant de lustres que le prédisaient les bon amis de la République, aussi bien ceux d'extrême gauche que ceux de droite extrême. Dieu merci, elle n'aura pas non plus accumulé les cent mille cadavres dont parlait M. de Cassagnac. Mais c'est encore là de l'histoire antédiluvienne. Qui s'occupe maintenant de la Tunisie, si ce n'est le chef d'état-major qui prési le au repatriement des troupes? Et malgré nous, voilà que nous retombons dans le krach financier. Ce chef d'état-major, c'est M. de Miribel. Et si on s'occupe de lui, à cette heure, c'est pour commenter son généreux envoi de 1.750.000 fr. au signor Bontoux. Tous les bénéfices que cet habile homme lui a avait fait réaliser sur les timbales, Landerbank, chemins de fer océaniques et autres Alpines.

La presse cléricale, qui a lancé cette histoire, la trouve aussi honorable pour le financier infortuné que pour le militaire désintéressé Possible.

Mais il y a là quelque chose qui nous chiffonne. Ou l'argent gagné par Bontoux à M. de Miribel était bien acquis, et alors pourquoi le rendre? Ou il était mal acquis et alors pourquoi... — Bah! voilà de l'indiscrétion. Mettez, si vous voulez, que M. de Miribel est dit en apprenant la déconfiture Bontoux: Tout ça c'est une vilaine affaire et pas propre. et je m'en lave les mains, — et il a rendu ce qu'il avait pu y gagner. — Mais, que diable! voyez-vous là qui honore le petit père Bontoux?

PROCÈS SUR LA PEANCHE

Réjouissez-vous, légistes et procureurs! Livrez-vous à l'allégresse, avoués, avocats, huissiers, greffiers, vous tous en un mot qui portez toge, rabat ou toque, — car les procès vont pleuvoir et tomber dru comme grêle!

Déjà le papier timbré se noircit, les plumes grincent, les sommations, les assignations, les oppositions s'empilent les uns sur les autres, et nous sommes menacés de disparaître sous un flot de procédure, sous un torrent d'actes d'huissier.

En prévision de ce débordement de procédure, de plaidoieries et d'instances de tout genre, les juriconsultes commencent à se mettre en campagne, en publiant des consultations sur les principaux points en litige, sur les plus grosses difficultés que les tribunaux auront à résoudre.

Parmi ces difficultés et ces débats, il en est deux ou trois notamment qui sont, l'on peut dire, d'ordre général, en raison du nombre considérable des intéressés.

Ainsi on se demande:

L'appel du non versé de 375 fr. sur les actions anciennes de l'Union générale peut-il se justifier? Ces actions sont-elles libérées, oui ou non, par le versement de 850 fr. exigé pour les actions nouvelles?

On se demande encore:

Les reporteurs de titres peuvent-ils être considérés comme responsables et tenus du non versé, sur des actions non libérées?

une preuve, sachez que le digne Bilboquet faisait tous les soirs sa prière avant de se coucher.

Le juge. — Bien, bien...

Le Raseur. — Qu'il récitait son *Benedicite* à chaque repas.

Le juge. — Mais les créanciers...

Le Raseur. — Qu'il assistait à tous les prênes.

Le juge. — Cela n'empêche pas que les dépositants...

Le Raseur. — Qu'il ne manquait jamais les vêpres.

Le juge. — Dites-moi plutôt où ont passé les millions?

Le Raseur. — Est ce que je sais? Du moment que l'excellent Bilboquet et ses amis étaient les abonnées fidèles du *Raseur*, ils méritent tous d'être canonisés...

Le juge. — Vous ont-ils renouvelé le dernier trimestre?

Le Raseur. — Je crois que non, ah! les scélérats! attendez que je les houspie le...

Le juge. — Avons-nous d'autres témoins?

Troisième témoin. — Présent.

Le juge. — Qui êtes-vous?

Troisième témoin. — L'*Echo de province*, journal de la famille, de l'ordre, de la religion...

Le juge. — Mais vous ne faites que répéter ce disent les autres?

L'Echo de Province. — Parfaitement, c'est mon métier.

Graves affaires, autour desquelles s'agitent des millions et des millions.

Il nous semble cependant que, sans être grand clerc, on peut résoudre ces problèmes juridiques, avec le simple secours de la logique et de l'équité.

Oui, les actions anciennes de l'Union générale sont complètement libérées et elles le sont deux fois plutôt qu'une.

Elles le sont, d'abord, par l'application des bénéfices constatés par la dernière assemblée générale des actionnaires.

Et en attendant que ces bénéfices n'existent pas, fussent fictifs, ce qui est fort possible, les actions se trouveraient nécessairement libérées par le versement de 850 fr. exigé pour les actions nouvelles.

Du moment que ces actions nouvelles ne sont pas émises, à quoi peuvent s'appliquer le versement de 850 fr., sinon à la libération des actions anciennes qui seules restent sur le marché, dans la proportion de deux anciennes pour une nouvelle?

Or, quelle somme fallait-il pour libérer ces deux anciennes? Deux fois 375 fr., soit sept cent cinquante francs. On a versé 850 fr., re-te un excédant de 100 fr. pour la réserve.

Les actions anciennes sont donc libérées et au-delà.

Le cas ne serait contestable que si l'on admettait la réalité de l'émission des *Unions nouvelles*, ce qui est une mauvaise plaisanterie. Cette émission n'existe ni en fait, ni en droit, puisque nul n'a jamais vu la couleur d'un titre. Et quant à la prétention de régulariser aujourd'hui cette émission, avec une société en faillite, c'est de la fantasmagorie pure.

Si l'on trouve quelque part des gens disposés à payer 2.000 fr. une action de l'Union nouvelle, nous consentons à cirer les bottes de M. Bontoux et à pleurer dans le gilet de M. Feder.

Voilà donc qui est entendu, au nom du bon sens et de l'arithmétique élémentaire: les actions anciennes de l'Union sont libérées et plus que libérées par le versement de 850 fr. pour les *Nouvelles*, qui n'existent pas et n'ont jamais existé ailleurs que sur le marché en coulisse, c'est-à-dire sur un marché illégal et frappé de nullité originelle.

En ce qui touche la responsabilité des reporteurs, pour que cette responsabilité eût une base sérieuse, il faudrait démontrer que les reporteurs sont réellement des quêteurs et des propriétaires de titres, — ce qui n'est pas.

En vérité, le reporteur n'est qu'un prêteur sur gage, pour un laps de temps déterminé qui ne dépasse pas une quinzaine. Il n'a jamais eu l'intention d'acquiescer le titre, ni le pouvoir de le conserver, puisqu'il doit le restituer à délai fixe, contre remboursement de la somme prêtée et des intérêts plus ou moins élevés qu'elle comporte.

Cette absence de propriété et de possession est si vraie, que le reporteur n'a pas droit aux coupons, pas plus qu'il n'aurait le droit ni la possibilité d'assister à des réunions d'actionnaires, puisqu'il ne peut garder le titre en mains plus d'une quinzaine.

On objecte que la forme du report est un achat au comptant, et une revente à terme. Sans doute, mais ce n'est là qu'une forme, et l'achat est fictif aussi bien que la vente.

Vouloir rendre un reporteur responsable du non versé, c'est absolument comme si l'on voulait rendre un prêteur par hypothèque responsable de l'écroulement ou de l'incendie de l'immeuble sur lequel repose son gage.

A tous les points de vue, la responsabilité d'un reporteur serait une injustice criante, et si par impossible la loi pouvait consacrer pareilles iniquités, ce serait à désespérer des cinq Codes.

Le juge. — Dans ce cas, il est inutile de vous écouter.

M. Bilboquet. — Monsieur le juge est-il convaincu, maintenant, de mon innocence?

Le juge. — Pas précisément, car il faudrait entendre les témoins à charge... Et, tenez, ne criez-t-on pas à la porte?

Nombreuses voix. — Rendez l'argent, rendez l'argent!

— Ma famille est dans le dénûment.

— Mon commerce est en faillite.

— Mes épargnes sont perdues.

— Je suis à la misère...

Rendez l'argent!

Le juge. — Voilà ce qui vous condamne, M. Bilboquet. Que répondez-vous à ces malheureux dont vous avez causé la ruine et le désespoir?

M. Bilboquet. — Que voulez-vous, je ne suis pas financier!

Le juge. — Vous saviez compter pourtant l'argent que vous receviez?

M. Bilboquet. — Sans doute, mais je ne sais plus compter pour le rendre. L'opération est trop difficile. Et d'ailleurs mes créanciers seront récompensés dans le ciel...

L'audience continue.

Le greffier,

L. LECLAIR.

LES AGENTS DE CHANGE

C'est fait ; il n'existe plus d'agents de change à Lyon. Tous ces messieurs, du premier au dernier, sont en liquidation judiciaire, qui avec un avoué, qui avec un notaire, qui avec un syndic, et nous assistons à ce spectacle inconnu dans nos annales financières, de toute une grande ville privée de marché, privée d'intermédiaires, et réduite à l'impossibilité d'acheter seulement pour deux sous de rente.

Ce spectacle réjouit-il M. Léon Say dans son impassibilité, et le ministre des finances comprend-il aujourd'hui qu'il eût mieux valu ne pas se laisser impressionner par les cris d'animaux de quelques intransigeants et tenter au moins le sauvetage des agents les moins compromis ?

Car il faut noter ce point, c'est que sur ces trente agents qui sautent, il y en a quinze qui ne sautent que par le fait de leurs quinze confrères dont les opérations imprudentes et les spéculations folles ont mis notre Bourse, sens dessus dessous.

Il eût donc été logique et équitable, dans un désastre pareil, de faire une sélection et de venir en aide aux bons, en abandonnant les mauvais.

On les a tous laissés choir dans la même ornière, dans le même borborygme, où les prudents, les imprudents, les innocents et les coupables pataugent à qui mieux mieux, pendant que la clientèle sérieuse, régulière, honnête, paie les frais de la clientèle insensée et véreuse.

Ce qu'il y a d'étrange, en effet, dans le mode de liquidation adopté par la chambre syndicale, c'est qu'il n'y a pas l'ombre de distinction entre celui qui a fait des opérations régulières et licites, et celui qui s'est lancé tête perdue, dans les spéculations à découvert, sans argent, sans titre, sans solvabilité et quelquefois sans nom.

On nous a parlé de certains agents qui ne porteraient d'autre mention que des Oscar, des Arthur, des Joséphine ou des Arthémise qui ne correspondent qu'à des galopins ou à des drôlesses.

Il est clair que ces messieurs et ces demoiselles, certains de ne pas payer un maravedis, en cas de perte, ont pu s'abandonner aux fantaisies les plus échevelées.

Et c'est avec ce joli monde, c'est dans les mêmes conditions que ces tripoteurs et tripoteuses de bas étage, que les clients honnêtes et sincères seront liquidés ?

Tel reporteur, par exemple, qui aura payé des titres en beaux billets de banque, en espèces sonnantes et rébuchantes, se verra traité sur le même pied que les coupeuses de rues et leurs chevaliers.

Il y a là une absurdité qui passe la mesure.

Puisque chaque agent était incapable de se liquider lui-même, puisque leur solidarité les condamnait fatalement à l'adoption d'une mesure générale, la chambre syndicale aurait dû poser en principe qu'il y avait une distinction à faire entre les opérations de spéculation pure, de spéculation à découvert,

Et les opérations régulières et licites accompagnées de mouvements de titres et de versements d'argent.

Aux simples spéculateurs, on pouvait proposer des arrangements et des transactions qu'acheteurs et vendeurs eussent été enchantés d'accepter, quelqu'ils fussent.

Un vendeur à découvert eût été fort disposé à réduire son bénéfice à 15 ou 20 pour cent, pendant que la plupart des acheteurs auraient été heureux de se liquider dans de pareilles proportions, pour échapper à la honte d'une exécution.

Quant aux gens qui ont opéré avec de l'argent et des titres, il est clair que c'est pour ceux-là que devaient être réservées les conditions les meilleures et les transactions les plus avantageuses.

Maintenant, on nous dira : Ces distinctions sont-elles possibles, peuvent-elles se faire pratiquement ?

Pourquoi pas ? quel est donc l'agent qui n'a pas inscrits sur son carnet les noms de ses clients, qui ne connaît pas le genre de leurs opérations ?

Les reports, par exemple, peuvent s'établir et se prouver avec la plus grande facilité, par la simple lettre d'avis qui contient simultanément l'achat et la vente.

En un mot, comme en cent, il y a deux parts à faire dans la liquidation des agents de change :

La part de l'agiotage pur et simple, en dehors de toute régularité et de toute prudence,

Et la part des opérations licites qui ne relèvent pas uniquement du hasard...

Au besoin, la justice pourrait intervenir pour déterminer ces deux catégories.

Mais en dehors de cette sélection nécessaire, indispensable, que commandent à la fois l'équité, l'honnêteté et le sens commun, — il n'y a plus que gâchis, confusion et banqueroute.

VOYAGE CIRCULAIRE

Aux Quatre Coins de l'Europe
(Avec Escalade un peu partout.)

Nous allons aujourd'hui, si vous le voulez bien, voyager par la force de l'imagination. — C'est encore le véhicule le plus rapide, le plus commode et le moins coûteux. Voici la façon de s'en servir : On allume un bon feu dans sa cheminée, on choisit son meilleur fauteuil, on s'enveloppe de sa robe de chambre et on s'installe commodément les pieds sur les chenets. Fouette cocher, il n'y a qu'à regarder un moment dans les petites flammes rouges pour être parti au pays des aventures. — Et pour commencer par le plus aventurier de tous les pays, nous irons, s'il vous plaît, à Vienne.

Vienne

Vienne ! pays de la Lan'berbank, des chemins de fer Austro-Serbes, Hispano Hongrois, Anglo-Magyars ; Vienne, toi qui vis la Bourse ensanglantée par le Krack de 72 ; Vienne, pays d'où Bontoux extrait des images lithographiées en rose et en bleu pour les échanger contre les bons écus sonnants de ses jobarls de compatriotes ; Vienne, je te salue ! As-tu, toi aussi, cru à Bontoux, à ses pompes et à ses œuvres ? As-tu Landerbanké aussi furieusement que le Lyon des Lyonnais et le Paris des finances cosmopolites ? Non. Tu ignorais, ô Vienne, ce qu'était la Landerbank. Parmi les cinquante comptoirs d'argent qui se parent de l'écusson impérial, tu ne distinguais guère cette petite fabrique de crédit entre tous ses similaires, et l'aigle à deux têtes que tu voyais sur sa porte était le même que celui qui décorait la boutique de tes bottiers et de tes tailleurs — La Landerbank brevetée, s. g. d. g., vivait en paix et sans tapage. Cependant Bontoux s'agitait et Dieu le menait. Quelques dépôts sérieux arrivèrent à sa petite Lanterbank, gratifiée d'ailleurs de toutes les indulgences plénières qu'on pouvait humainement demander au vicar de Jésus Christ. Le gouvernement Serbe y plaça quelques millions — et pour le gouvernement Serbe, quelques millions ce n'est pas de la petite bière. On sait le prix de l'argent dans ce pays de montagnards d'opéra-comique. Aussi, ô Vienne, as-tu vu accourir le Serbe et ses brangdebourgs dès que la nouvelle s'est répandue des malheurs de Bontoux. La Landerbank a été prise d'assaut par les chefs à la noire moustache, et il a fallu rendre les bon-nes piastres. — Blâmeras-tu, ô Vienne, la pru lente méfiance des fils de la Serbie ? Non. Où l'Union a sombré que peut-on garantir ? Aussi la Landerbank, après ses paiements et malgré l'indépendance de cœur qu'elle a montrée vis-à-vis de son infortuné créateur, fléchit elle dans des cours modestes et anodins. Ô Vienne, tu t'en moques parce que ce n'est pas chez toi qu'on a placé ce papier-là.... Continuons notre voyage.

ROME

Vienne nous a conduit à Bontoux. Bontoux nous conduit à Rome, c'est élémentaire ; de même que le pape veut, dit-on, nous ramener à sa suite, dans quelque bonne petite ville d'Autriche. Ça, par exemple, c'est un coup de tête s'il en fut. Il n'est donc pas bien là où il demeure ? Il a des palais, il a des églises, il a une loi de garantie, il a une garde noble, il a des monsignors et des camériers, il a l'église de Saint-Pierre et le Vatican, — et il veut brûler la politesse au pays qui lui fournit et lui entretient tout cela, en lui octroyant en plus une rente de trois millions.

Espère-t-il que Sa Majesté très catholique et très autrichienne lui fera un pont d'or plus doré encore que celui dont il fait fi ? Croit-il qu'il sera plus chez lui dans une sous-préfecture de l'Autriche, que dans la capitale de la vieille Italie qui fut la maîtresse du monde ? Il n'est pas suffisamment libre au milieu de ses italiens ? — Je me demande si un François-Joseph, tant pieux fût-il, s'accommodera mieux des prétentions temporelles du successeur de Pierre ?

Et le pape en Autriche, n'est-ce pas la fin de la papauté ? et que devient cet Italien perdu au milieu des Tchèques dans un coin verdoyant de la Souabe ? Léon XIII et Henri V en villégiature tyrolienne, est-ce là le tableau que nous prépare le dernier pape ?

Et cependant la fantaisie le tient fort, dit-on, et un parti nombreux et puissant le pousse à fuir la terre de l'exil et à changer

de cachot et de paille humide. Est-ce une comédie, pour susciter que que mouvement populaire en faveur du pape national et prétend-on provoquer une manifestation anti-libérale ? Tout est possible et autour de la papauté il y a des conseils bien redoutables.

Pourtant, au coin de mon feu, je me dis que le pape y regardera à deux fois avant de changer de foyer et de pantoufles, et je me retourne d'un autre côté. A mon retour, ami lecteur, nous retrouverons tout en place à Rome, je te le promets.

AFRIQUE

Et là ? — Calme plat. La Tunisie est sage comme une image ; plus question de Roustan ni de Mohammed-el-Sadock, ni de Mustapha, ni des autres fantoches de la grande guerre tunisienne.

Et en Algérie ? — Eh bien, là il y a Bou-Amena disparu, Bou-Amena envolé, dispersé, subtilisé, escamoté. Il n'est pas plus question de ce moricaud que des Bénéfices de l'Union générale. Zuzze un peu ! Au fait, ce chef de grande tente, en sa qualité de classe dirigeante, a peut-être mis son argent chez ce petit père Bontoux ! — Bou-Amena est un décafé du krack, et voilà pourquoi il ne pipe plus mot. — Il fallait donc le dire.

EGYPTE

Et en Egypte ? — C'est un peu plus compliqué. Tous les huit jours on passe la revue des vingt-sept soldats du khédive et ils profitent de l'occasion pour demander une constitution, d'abord, et se révolter ensuite. Le khédive promet la constitution, augmente de quelques sous la solde de ses troupes de terre et de mer (comme il ne la paye jamais, ça lui est bien égal) et l'Egypte est pacifiée.

Entre temps, le sultan (un autre bon Turc de comédie) intervient pour signifier au khédive que seul, lui, sultan, khalife, etc., a le droit d'édicter une constitution. Le khédive trouve la chose très bouffonne et il n'a pas tort. Quand la France et l'Angleterre estiment que la farce a assez duré, elles envoient deux frégates et tout rentre dans le silence qui convient au fils du Prophète. — Lisez quarante articles de spécialistes sur cette grave question, et si vous en savez plus long que par ce simple et naïf exposé, je m'engage à ne plus jamais vous parler ni du khédive, ni du sultan. — Hélas, mon pauvre lecteur, je prévois que nous en causerons souvent encore ensemble.

ESPAGNE

Tournons toujours. Nous voici revenus en Europe : de l'autre côté. O Espagne, belle Espagne, que me veux-tu ?

— Je veux te montrer mes pèlerins qui se préparent à partir.

— Pour quel saint Jacques de Compostelle ?

— Saint Jacques n'est plus de mode, pas plus qu'Notre Dame del Pilar. Nous allons à Rome.

— Bigre ! c'est bien.

— Nous allons protester contre les mauvais procédés dont les Italiens usent vis-à-vis du Saint Père, — et la protestation sera sérieuse. Fiez-vous à moi.

— Mais ça ne fera guère plaisir à l'Italie ?

— Qu'est-ce que ça nous fait ? Mettre l'Italie et l'Espagne en bisbille, bonne affaire : nous sommes tous carlistes : pèlerins, curés et évêques.

— Ah ! saperlipopette ! vous en avez parlé à votre gouvernement ?

— Oui ; il nous a dit que si on nous écharpait là-bas, ce serait tant pis pour nous et qu'il ne lèverait pas le petit doigt pour nous tirer du guépier.

— Embêtant, ça.

— Aussi, tout bien réfléchi, j'ai idée que nous n'irons pas à Rome.

— Et moi aussi. — A la disposition de usted, señor.

ANGLETERRE

Beau pays, perfide Albion, reine des mers, on est plus sage chez toi que dans la chaude Espagne.

— Oui, la reine-impératrice a lu un beau message au parlement. Elle se félicite grandement de la situation.

— (Un interlocuteur invisible.) Pan ! pif ! paf ! v'li ! v'lan !

— Qu'est-ce que c'est que ça, by God ?

— Ra sure-toi noble étranger, ce sont les feians et les Irlandais qui continuent leurs criaileries de mauvais goût.

— Mais il peut des coups de fusil et des machines infernales.

— Poltron de touriste ! — Parce que la reine a dit dans son discours...

(L'interlocuteur invisible.) V'li ! v'lan ! pif ! paf ! pouf ?

MONTENEGRO

Vous jugez qu'il n'y a pas moyen de continuer une calme conversation dans ces conditions absurdes. — Je me sauve.

UN TOURISTE.

THÉÂTRES

Grand-Théâtre. — Il y a une quinzaine environ, la direction, dans un but qui nous échappe, conviait le public à l'exhumation des *Diamants de la Couronne*, le plus démodé des opéras d'Auber.

Mercredi, dans un but que nous n'approfondirons pas davantage, elle invitait le même public à assister à une représentation « entièrement consacrée à Boieldieu » — disaient les réclames de M. Campocasso.

Le *Nouveau Seigneur de Village* et la *Dame Blanche*, faisaient les frais, — nous disons bien les frais, — de cette agréable soirée.

Une masse compacte de spectateurs, que nous évaluerons, au bas mot, à cent cinquante-trois personnes, y compris le chef de claqué, s'étaient rendus à ce pressant appel.

D'aucuns vinrent pour s'abriter du froid.

En quoi, ils eurent tort, car la direction comptant trop sur la chaleur de sa compagnie lyrique, économisant autant le charbon que les dugazons, les ténors mixtes et les chanteuses légères, si bien qu'on gèle absolument au Grand-Théâtre.

Ceux-ci espéraient que la joie d'entendre exécuter Boieldieu serait un dérivatif aux débâcles, liquidations, cours de compensations, etc., formant à peu près l'unique objet des conversations de la ville.

Ceux-là pensaient que, l'Union générale manquant aux transactions de Bourse, il y aurait peut-être une combinaison possible en mettant en actions le château d'Avenel, bien entendu en intéressant Georges Brown à l'affaire.

Enfin, quelques-uns s'étaient donné rendez-vous uniquement pour demander et obtenir la résiliation de M^{lle} Warnots. Eux seuls ont eu raison. Effectivement, lorsqu'au deuxième acte, M. Engel eut suffisamment invoqué la *Dame blanche*, ce ne fut point Anna Warnots qui lui apparut, mais bien l'excellent M. Morfer, lequel annonça que, sur sa demande, cette artiste avait résilié avec la direction.

Il crut devoir ajouter qu'on s'occuperait immédiatement de son remplacement.

Immédiatement, cela va nous pousser loin. Les « immédiatement » de M. Campocasso durent longtemps. On devait immédiatement remplacer M^{lle} Dalmon, et M^{lle} Warnots a débüté un mois après son départ. On devait immédiatement pourvoir à l'emploi de première dugazon et voici que nous en attendons une, depuis trois mois.

Nous en sommes réduits à M^{lle} Achard, qui cumule et représente à elle seule trois dugazons. Le petit minois pointu et la petite voix idem de M^{lle} Achard ne sauraient suffire à tant de besogne.

La — ou le — contrat s'est fait attendre « immédiatement » une douzaine de semaines au moins, et M. Lestellier, qui devrait immédiatement revenir de Madrid ou d'ailleurs, pour varier un tantinet le répertoire de grand opéra, paie pour ne pas chanter à Lyon.

Il y a donc bien des chances pour que le sujet qui succédera à M^{lle} Warnots nous soit présenté « immédiatement » après la clôture de la saison.

Nous ne reviendrons pas sur le compte de cette chanteuse, qui possède toutes les qualités, — moins une, — le savoir l'expérience, l'intelligence musicale et scénique au service — malheureusement — d'un organe faux, quel dommage ! Et si M^{lle} Finken, malgré sa voix mal posée, d'jà vacillante, était douée de la moitié seulement de la valeur artistique de M^{lle} Warnots !.....

Inutile, pensons-nous, de constater l'atroce exécution par les chanteurs et l'orchestre, de cet infortuné *Seigneur de Village*, qui reposait si paisiblement dans la bibliothèque, au milieu des partitions oubliées, ni celle, moins rigoureuse pourtant, de la *Dame Blanche*, que M. Engel et M. Nerval ont sauvée du désastre complet.

Et maintenant si du ciel, sa demeure dernière, Boieldieu est satisfait de la représentation « entièrement consacrée à son répertoire » c'est que Boieldieu se contente de peu.

Théâtre-Bellecour. — En dépit du malheur des temps, M^{lle} Sarah Bernhardt, retour de sa grande tournée européenne, donnera six représentations annoncées au Théâtre-Bellecour, les 15, 16, 17, 18 et 19 de ce mois.

Voici la composition des spectacles :

Mercredi, 15 : *Les Faux Ménages*.

Judi, 16 : *Froufrou*.

Vendredi, 17 : *La Princesse Georges* et le 5^e acte d'*Hernani*.

Samedi, 18 : *La Dame aux Camélias*.

Dimanche, 19 (matinée) : *Le Sphinx*.

Dimanche, 19 (soirée) : *Les jurons de Cadillac*, *Jean-Marie*, le 4^e acte de *Robert le Diable* et *Le Passant*.

Il est impossible, on le voit, de varier davantage le répertoire et les représentations consacrées à Lyon par M^{lle} Sarah Bernhardt, trouveront dans cette variété un attrait de plus.

Nous ignorons si, d'après tous nos confrères, M. Sardou doit venir exprès de Nice pour assister au trépas de Pillastre artiste dans *Hernani*, *Froufrou*, *la Dame aux Camélias* et *Le Sphinx*, — afin d'étudier de visu comment il la fera mourir dans le drame qu'il écrit spécialement pour elle, mais nous sommes convaincus que le public sera vivement intéressé à juger M^{lle} Sarah Bernhardt dans les personnages aussi différents d'interprétation et d'allures, que ceux dans lesquels elle se produira cette fois, au Théâtre-Bellecour.

G. LAURENT

Pour tous les articles non signés : Le Gérant responsable A. ALRICY.

Imp. Lyon. LARAUME, c. Lafayette, 5, ALRICY, succ.

A. Alricy

REVUE FINANCIÈRE

Paris, 8 février 1882.

La liquidation se fait encore sentir des exécutions importantes ayant lieu; le marché, qui était très ferme au début, tombe en clôture:

Le 3 0/0 ancien de 83,40 à 82,45.
L'amortissable 83,40 à 82,40.
Le 5 0/0 de 115,25 à 114,65.
L'attitude du marché des valeurs a été incertaine. On a coté 5600 et 5500 sur la Banque de France. La Banque de Paris soutient à 1100.
Le Crédit Foncier maintient ses cours. Le mouvement croissant de ses opérations et le tiercement prochain de son capital social assurent à ce titre une plus-value considérable.

La Foncière de France et d'Algérie fait 510. On la verra bientôt à des cours plus élevés.
Les achats au comptant sont assez considérables sur le Crédit Lyonnais aux environs de 790; la bonne attitude de cet établissement pendant la crise redoutable que nous venons de traverser a montré la solidité de cette institution.

Les capitaux de placement se portent avec empressement sur le Crédit général français, sur les actions duquel on cote 715, prix excellent pour acheter.

Les bons de l'Assurance Financière constituent un placement hors ligne pour l'épargne, car chaque titre est garanti par un dépôt de plus de 250 francs de rente. Les polices de capitalisation de l'Assurance Financière sont également le refuge de la petite épargne, en souscrivant un franc par mois, par police on peut être certain d'être remboursé à 500 francs.

L'attitude des capitaux de placement vis-à-vis de la Société Française Financière indique bien que toute sécurité s'attache à cette Société. De plus le revenu, aux cours de ce jour, 400, représente un taux minimum de 8 0/0.

Quoique absolument en dehors de la spéculation, certaines valeurs de premier ordre n'en ont pas moins subi une baisse, causée par la crise financière, dont les capitaux avisés feront bien de profiter. Voici, par exemple, les actions du chemin de fer d'Alais au Rhône qui, avant la crise, étaient cotées 500 fr. et qu'on peut acheter maintenant environ 460 fr. On sait que l'exploitation de cette ligne par ses voies ferrées, fluviale et maritime, va s'ouvrir au mois d'avril prochain et que des traités fermes, passés avec les grandes compagnies industrielles du Gard, assurent, dès le début, un bénéfice de 8 à 9 p. cent. Or, ces actions se négociaient à 500 fr. alors qu'elles ne recevaient qu'un intérêt de 5 p. cent; elles vont donc valoir 800 fr., en raison de leurs dividendes. Mais si l'on veut seulement ne tenir compte que d'une élévation des cours jusqu'à 550 fr., ce qui est inamissible, on verra les bénéfices qu'on peut réaliser par action, en 13 mois: le 1^{er} mars 1882, on paie un coupon de 12 50; le 1^{er} septembre prochain et le 1^{er} mars 1883, les deux coupons seront ensemble d'au moins 40 fr., soit 52 fr. 50; en revendant cette action après le 1^{er} mars 1882, la plus faible hausse laissera sur le prix actuel au moins 90 fr., en tout 142 fr. 50 de bénéfice en 13 mois, pour une somme déboursée de 460 fr., représentée par des titres cotés à la Bourse et que l'on conserve en portefeuille sans se préoccuper de la spéculation. Pour réaliser cette opération dans les conditions ci-dessus, il faut se presser et s'adresser à la Société Française Financière, 18, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris, qui fournit gratuitement tous renseignements à ce sujet.

MAISON D'ACCOUCHEMENT
Soins Discretions
M^{ME} DUPOUR
TIENT DES PENSIONNAIRES
Lyon, 31, rue Centrale, 31
(Ecrire franco).

Nous engageons vivement les personnes qui s'occupent d'agriculture et qui tiennent à être au courant de tout ce qui s'écrit et se fait au sujet de la vigne, de s'adresser à la

GAZETTE
AGRICOLE ET VITICOLE

journal paraissant tous les dimanches, et qui a été choisi par le comité d'études et de vigilance pour la destruction du phylloxera dans le département du Rhône, pour la reproduction de tous ses documents, rapports, procès-verbaux, etc., etc.

On s'abonne au bureau du journal, à Lyon, rue de la Bourse, 14.
Prix: 8 francs par an.

EAUX MINÉRALES
Françaises et Étrangères
Pharmacie des Célestins, pl. des Célestins, 5
Produits au gluten p^r les diabétiques

DEMANDEZ dans les dépôts de la Société des Laiteries du Rhône les BEURRES tant appréciés des gourmets et amateurs de beurre de table. — Marque des LAITIERIES DU RHONE.

Beurre extra-fin, genre Isigny, le kilogramme. . . . 5 fr. »
Beurre fin de table, le kilogramme. . . . 3 50
QUALITÉS ESTAMPILLÉES

CRÉDIT PROVINCIAL

SOCIÉTÉ ANONYME
CAPITAL: 12.000.000 FRANCS
SIÈGE SOCIAL
7, rue Drouot, Paris

AGENCE DE LYON

35, Rue de la Bourse, 35
BUREAU ANNEXE
3, rue Raymond, 3, Croix-Rouss

La Société bonifie actuellement:
3 0/0 pour les Dépôts à vue.
4 1/2 à six mois.
5 0/0 à un an et au-delà.

Exécution de tous ordres de Bourse

MALADIES DES FEMMES

M^{ME} CHRÉTIEN

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

traite les maladies des femmes par une méthode toute spéciale. A la suite de longues et incessantes recherches scientifiques, elle est arrivée à traiter avec grand succès la Stérilité et ses diverses affections, M^{ME} CHRÉTIEN compte 26 années de succès qui dépassent toutes les prévisions et assurent à son traitement une immense supériorité sur toutes les méthodes connues jusqu'à ce jour. — Analyse des urines.

CONSULTATIONS TOUS LES JOURS
DE MIDI A QUATRE HEURES

9, rue Bourbon, au 1^{er}, au-dessus de l'entresol, Lyon

HERNIES

sans opération, guérison prompte, parfaite garantie par les faits. En conséquence plus de bandage.

TIMBRE CAOUTCHOUC

ANCIENNE MAISON LEFÈVRE
Grand'Rue de la Croix-Rouss, 144

C. THIVOLLET

SUCCESEUR

LYON - COURS DE LA LIBERTÉ, 187 - LYON

INSECTICIDE FOUROYANT
DESTRUCTION infaillible des CAFARDS

E. GAZZY, 38, rue Bugeaud, Lyon. — Le kilog., 12 fr.; 400 gr., par la poste, 1 fr. 95.

MAISON D'ACCOUCHEMENT

Tenue par M^{ME} JEANNIN, sage-femme
3, Rue de la Platière, Lyon
Soins assidus, Discretion, Consultations, Chambres indépendantes. Renseignem^{ts} p^r correspondance.

TRAMWAYS & OMNIBUS DE LYON

Affichage dans les diverses Voitures
Bureaux et Échoppes de la Compagnie

S'ADRESSER, POUR TRAITER
A L'AGENCE DE PUBLICITÉ V. FOURNIER
LYON — rue Confort, 14

FER ENCHAUSSE
SOLUTION TITRÉE DE FER BICARBONATÉ
Guérit: Choroze, Anémis, Névralgies, Hygiène, Pertes blanches, Épuisement, Lymphatisme, Rachitisme, etc.
Il ne se coagule jamais et est véritablement le moins cher de tous les ferrugineux, puisque le traçon dure de 40 à 50 jours.
PRIX DU FLACON UNIQUE: 3 fr. 50
VENTE dans toutes les bonnes Pharmacies
Vente en gros et Dépôt général: Contelher, Poer & C^o, 45, FAUB. MONTMARTRE, 45, PARIS
LYON: Vente en gros: Cherblanc, Lestra, Faivre; au détail: Pharmacie des Terreaux, pharmacie du Serpent, Mazade & Daloz, Monvenoux, Loréas.

33, RUE DE FLEURS PARIS LIBRAIRIE ADEL PILON RUE DE FLEURS, 33 PARIS

A. LE VASSEUR, SUCCESSEUR, ÉDITEUR

5 FRANCS PAR MOIS jusqu'à 100 Francs d'acquisition

Pour un achat au-dessus de CENT fr. le paiement est divisé en VINGT mois

Dictionnaires Encyclopédies Histoire Géographie Littérature Philosophie Sciences Industrie Beaux-Arts

PUBLICATIONS NOUVELLES

GRAND ATLAS DÉPARTEMENTAL de la FRANCE, de l'ALGÉRIE et des COLONIES. Suit d'un ARMORIAL des principales villes de France. — 104 cartes in-folio accompagnées d'un texte contenant la matière de dix vol. in-8°. 2 vol. reliure riche. Prix: 225 fr., payables 5 fr. par mois.

En préparation: L'ART NATIONAL par H. DU CLUZOU. 2 vol. gr. in-8°, illustrés de 40 chromolithographies, 20 grav. hors texte et 500 bois dans le texte.

1 FRANC par AN 150,000 ABONNÉS 52 NUMÉROS

Le Moniteur DES Valeurs à Lots

(Paraît tous les Dimanches, avec une causerie financière du Baron Louis)

LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle des Tirages de toutes valeurs françaises et étrangères

LE PLUS COMPLET DE TOUTS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)

Il donne Une Revue générale de toutes les Valeurs. — La Cote officielle de la Bourse Des Arbitrages avantageux. — Le Prix des Coupons. — Des Documents inédits.

Propriété du CRÉDIT DE FRANCE. Capital: 75,000,000 de Fr.

On s'abonne dans toutes les succursales des Départements. UN FRANC PAR AN dans les Bureaux de poste et à PARIS 17, Rue de Londres.

LECONS
D'Italien, d'Allemand d'Espagnol et d'Anglais (traductions)
PRIX MODÈRES
S'adresser à l'Agence Fournier, 14, rue Confort, sous le n° 1216.

VÉRITABLE LIQUEUR D'HENDAYE (Médaille d'or.) HYGIÉNIQUE, DIGESTIVE (Médaille d'or.)
Expédition franco, en France, depuis 8 litres
Dépôts partout, notamment à Paris, V^e PACQUETET, rue Châteaudun, 2; à Lyon, C. VIDAL, cours de la Liberté, 15
Fabrique P. BARBIER, à Hendaye (B^{es}-Pyrénées).

Articles de Luxe et de Fantaisie
MON CASSET

Rue de la République 32 (EX-RUE DE LYON)

MAROQUINERIE — EVENTAILS

Bijouterie. — Tabletterie
Sacs gibecière. — Nécessaires garnis
Ébenisterie artistique
Porte-Bonquets — Passe-Partout
Chapelles. — Petites Bonnettes
Albums, Souvenirs, Porte-Monnaie
Caves à Liqueurs

PORTE-CIGARES en CUIR de RUSSIE

LE CAFÉ DES GOURMETS

est composé des meilleures sortes. Il ne contient aucun mélange de Chicorée ou autres substances artificielles.

Toutes les boîtes doivent être scellées par deux bandes portant le nom **ARABICA**

ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE

ENVOI GRATIS ET A TOUT LE MONDE de l'indication, avec preuves irréfutables, d'une formule infaillible pour guérir, en secret et à peu de frais, les écoulements récents et les plus invétérés. Écrire à EYMIN, à Vienne (Isère). Il répond par retour du courrier.

AU LABOUREUR
Maison recommandée pour la bonne fabrication des CHAUSSURES POUR HOMMES, DAMES, FILLETES ET ENFANTS

BON MARCHÉ
ÉLÉGANCE ET SOLIDITÉ

Hommes 12fr
Femmes 8fr

DÉPÔT DE LA CHAUSSURE PINE

Maison CASSET, rue de la République, 32